

# SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PREMIER ACTEUR ASSOCIATIF NATIONAL  
DE L'HABITAT PRIVÉ À VOCATION SOCIALE

Les associations SOLIHA sont agréées «Service social d'intérêt général» par l'État.

## 228 340

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2021,



## 30 700

LOGEMENTS  
AMÉLIORÉS ET ADAPTÉS  
par an

# 135

ASSOCIATIONS



PRÉSENTES EN FRANCE  
HEXAGONALE ET OUTRE MER



SOLIHA Rhône et Grand Lyon est certifié en  
**démarche qualité de service** (Qualicert-SGS) et  
agréé **Mon Accompagnateur Rénov'** par l'Etat.

Contact :

Valérie GOUTTARD  
v.gouttard@solihha.fr  
04 74 05 35 76

SOLIHA Tarn

### SOLIHA Rhône et Grand Lyon

51 avenue Jean Jaurès  
BP 711469301 Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 37 28 70 20  
contact.69@solihha.fr

rhonegrandlyon.solihha.fr

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
RHÔNE ET GRAND LYON

ADAPTER SON LOGEMENT  
EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Accompagnement  
**GRATUIT**

Étape par étape

## MON PARCOURS TRAVAUX

La Communauté de Commune du Pays de l'Arbresle a confié à SOLIHA l'accompagnement de votre projet pour vous guider tout au long de vos démarches.



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
RHÔNE ET GRAND LYON

## ADAPTER SON LOGEMENT EN TOUTE SÉRÉNITÉ

### Conditions :

- ▶ Propriétaires occupants / locataires
- ▶ Conditions de ressources
- ▶ Occuper à titre de résidence principale au moins 3 ans après paiement des aides
- ▶ Ne pas avoir souscrit de prêt à taux zéro dans les 5 ans

### Pièce à fournir :

- Avis d'imposition sur les revenus de toutes les personnes du ménage



Mon logement est plus confortable.  
SOLIHA m'enverra un questionnaire de satisfaction pour savoir si je suis content des travaux réalisés et satisfait de l'accompagnement et des conseils de SOLIHA.

Je n'arrive plus à accéder à ma baignoire

J'ai du mal à monter les escaliers

Je veux rester dans ma maison

J'ai peur de tomber

# MON PARCOURS TRAVAUX

AVEC SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



## 1 LE CONTACT

**J'ai un projet d'adaptation de mon logement** liée à une perte de motricité ou un handicap.

Je contacte SOLIHA par téléphone, mail ou je me rends dans l'une des permanences de proximité. SOLIHA m'envoie une fiche d'information à compléter et une liste de premiers justificatifs à fournir.



Prise de rendez-vous en ligne



## 2 LA FICHE PROJET

Sans attendre d'avoir des devis, **je remplis la fiche d'information sur mon projet et la renvoie rapidement à SOLIHA** avec les justificatifs demandés. En fonction de mon projet de travaux et de mes revenus, un conseiller SOLIHA identifie les aides auxquelles je suis éligible et m'informe sur les démarches à suivre.



## 3 LA VISITE TECHNIQUE

Un conseiller SOLIHA prend contact avec moi par téléphone et se rend à mon domicile **pour réaliser un diagnostic personnalisé et me conseiller sur les travaux**, selon mes besoins, les aides et ma capacité financière.



## 4 LE DEVIS

Une fois les travaux définis, je demande des devis auprès d'entreprises/artisans de mon choix. Je les transmets à SOLIHA pour les analyser et les vérifier avec moi.

**Je ne signe pas encore les devis et je ne commande pas les travaux à ce stade du projet.**



## 5 LE FINANCEMENT

**SOLIHA estime le montant de toutes les subventions mobilisables afin d'optimiser mon plan de financement.** Le conseiller m'aide à finaliser mes demandes de subvention à déposer auprès des organismes financeurs.

Si je ne peux pas payer les travaux en intégralité, SOLIHA me propose de bénéficier du préfinancement des subventions avec PROCIVIS. Pour financer mon reste à charge, je peux aussi demander à PROCIVIS un Prêt Missions Sociales sans intérêt et sans frais.



## 6 LES TRAVAUX

**Lorsque j'ai reçu tous les accords de subvention, les entreprises peuvent alors commencer mes travaux. Selon les financements obtenus, je dispose d'un délai de 12 mois ou plus pour réaliser les travaux.**

Attention:

**les travaux ne doivent pas démarrer avant l'accord de tous les financeurs**



## 7 LES SUBVENTIONS

Une fois tous les travaux terminés, j'envoie rapidement toutes les factures à SOLIHA qui effectuera avec moi un contrôle de ces factures et des travaux réalisés, avant de transmettre les demandes de paiement des subventions auprès des financeurs.